



**VERS UNE APPROPRIATION NATIONALE
DE LA POLICE DE PROXIMITÉ**

minuscafocus

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MINUSCA | #24 | DÉCEMBRE 2021



**LA POLICE DE PROXIMITÉ,
MODÈLE CENTRAFRICAIN
FAIT SON CHEMIN**



MINUSCA



UN_CAR



UNMINUSCA



UNMINUSCA



UN_MINUSCA



MINUSCA.UNMISSIONS.ORG



- 3 Editorial**
Par Charles Antoine Bambara
La colocation booste la Police de proximité
- 6 Adoption de la politique ministérielle de police de proximité**
- 6 Vers une appropriation nationale de la police de proximité**
- 8 Former les forces de sécurité intérieure pour une meilleure gestion des scènes de crime**
- 9 Renforcer les capacités opérationnelles de la police de proximité de Bouar**
- 10 Renforcement des capacités en maintien et rétablissement de l'ordre public pour la gendarmerie**
- 11 Le chef de la police de la minusca, en mission d'évaluation à Berberati**

12 MINUSCA sécuriser les locaux des brigades motorisées de Bimbo et pk12

Interviews

Falvogui Maimouna, Officier de Police, Chef d'équipe UNPOL du commissariat du 3e arrondissement

André Fotor, Commissaire de police en charge du Commissariat du 3e arrondissement

14 Mme Marie-Joseph FITTA-KONA, première conseillère du Maire

Agent de police ASSANDE Marie Helene, cheffe d'équipe UNPOL de la Colocation du 7e arrondissement de Bangui

Agent de police Sophie NGOM, Chef par intérim du Poste UNPOL de Bouar



■ Cérémonie officielle de remise de bâtiments équipés aux brigades motorisées de gendarmerie de Bimbo et PK12, ce 24/09/20. Un projet financé par la MINUSCA dans le cadre de son mandat d'appui aux Forces de sécurité intérieure Centrafricaines.

NOUS NOUS SOMMES TOUS DEMANDÉS UN JOUR, quelles étaient les tâches régaliennes de la Police. Travaille-t-elle réellement pour ou contre l'intérêt du citoyen ?

Plusieurs personnes nous le savons, ont une peur viscérale du policier.

Mais dans le cadre des différentes missions de paix, le rôle de UNPOL, la Police des Nations Unies est très clairement affiché aux côtés d'ailleurs de la Force. Ainsi dans la résolution 2605, la Police des Nations Unies est appelée entre autres à « Assurer une protection efficace et dynamique des

civiles se trouvant sous la menace de violence physique...dissuadant et faisant cesser toutes les menaces dirigées contre la population en consultation avec les populations locales... »

Cette tâche bien que partagée avec la Force reste néanmoins un engage-

ment prioritaire de UNPOL. Mais les différentes résolutions du Conseil de Sécurité rappelle toujours ce point essentiel. « Sans préjudice de la responsabilité première des autorités centrafricaines... ». Ce qui signifie en filigrane, que la responsabilité première de la protection des populations civiles incombe à l'état, avec toutefois le soutien de la Mission de paix.

Ce faisant pour atteindre ses objectifs, UNPOL appuie sur les Forces de Sécurité Intérieures, FSI, en leur octroyant des formations et des renforcements de capacité appropriées, ainsi que d'autres soutiens logistiques et même techniques. Des concepts nouveaux ont été mises en œuvre pour accroître les performances de la police et de la gendarmerie centrafricaines, comme l'approche de Police de proximité ou police communautaire.

Peu importe d'ailleurs l'appellation, police de proximité ou communautaire, cette forme de police est une approche qui intègre les interactions entre la police et les citoyens. Elle ne peut être mise en place sans un soutien politique, administratif et social significatif et elle ne peut réussir que si elle répond à un besoin exprimé et voulu par la société et par ses principaux leaders.

Ce concept doit donc être adapté à un environnement spécifique pour résoudre des problèmes spécifiques. Il est question ici de regagner la confiance des populations et de mieux répondre à leurs besoins ainsi qu'à leurs attentes. En favorisant une meilleure connaissance de l'autre, la police de proximité permet d'éviter le piège du profilage du citoyen, de sa marginalisation et de la perte de sa légitimité. Ce modèle offre les meilleures perspectives d'efficacité, de respect des droits de l'homme et d'intervention précoce sur les causes de l'insécurité. La réussite de cette démarche com-



■ Dans le cadre de leur mission première mission qui est la protection des civils, la Police de la MINUSCA et le détachement des Forces de sécurité intérieure (FSI) de la sous-préfecture de Paoua effectuent une patrouille motorisée conjointe dans la ville et ses environs.

munautaire doit être basée sur la décentralisation dans les quartiers et la réorientation des activités de patrouille privilégiant une communication bidirectionnelle entre la police et le citoyen. Les actions doivent être axées sur la résolution des problèmes, les attentes et demandes des citoyens et l'appui aux communautés pour résoudre par elles-mêmes tous les problèmes de désordre.

LES ACTIVITÉS QUOTIDIENNES D'UNE POLICE DE PROXIMITÉ DANS UNE MISSION DE MAINTIEN DE LA PAIX

Conformément à son mandat, la Police des Nations Unies (UNPOL) s'est donnée pour priorité d'accompagner les Forces de sécurité intérieure (FSI) dans la sécurisation de la capitale Bangui mais aussi dans les préfectures.

Ainsi les patrouilles pédestres et motorisées sont organisées à travers les quartiers ; patrouilles au cours desquelles des échanges réguliers avec les différentes couches de la population sont menés. Bien plus, à Bangui, qui compte huit arrondissements, les chefs de quartiers ainsi que les diverses associations et communautés religieuses ou culturelles sont désormais tous connus et répertoriés par secteur. Il est dès lors plus facile de les rencontrer et d'échanger avec eux.

Nonobstant ces avancées, les Forces de Sécurité Intérieures ont envie d'aller plus loin. Ainsi, elles ont initié avec l'appui de la Police de la MINUSCA d'autres partenaires techniques et financiers des actions d'envergures visant à redorer leur image. A commencer par le changement d'uniforme.

Les policiers et gendarmes centrafricains ont reçu depuis 2019 leurs

nouveaux uniformes qui marquent leur volonté d'arborer une image différente.

Bien plus, la Police et la Gendarmerie avec l'appui d'UNPOL à lancer toujours en 2019 une vaste campagne de formation et de sensibilisation sur la police de proximité. Cette campagne dénommée « Sécurité pour tous », s'était étendue sur tous les arrondissements de la capitale Bangui et les communes environnantes que sont Begoua et Bimbo. A travers cette campagne, aussi bien les FSI depuis le leadership jusqu'aux hommes sur le terrain, que les différentes couches de la population, en l'occurrence, les maires, les chefs de quartiers les leaders religieux, les femmes les jeunes et les diverses associations dans chacun de ses arrondissements et communes, ont été ciblés par cette campagne.

Aussi en 2020, le Gouvernement Centrafricain a élaboré avec l'appui

de la MINUSCA et du PNUD, une Politique Ministérielle de Police de Proximité, Modèle Centrafricain (PMPP-MC). Cette politique a pour but « de faire reconnaître à tous les acteurs du secteur de la sécurité (forces de sécurité intérieure, populations, administration publique, société civile, organismes privés, etc.), le bien-fondé de l'approche Police de Proximité et de les amener à s'en approprier. Elle constitue également un guide pour tous les acteurs du secteur de la sécurité afin qu'ils puissent prendre leurs décisions, orienter leurs opérations et contrôler les résultats à partir d'une philosophie et d'un cadre de référence commun.

A travers ses équipes en collocation dans les unités de Gendarmerie et de Police, UNPOL encourage les FSI à davantage d'interactions avec les populations.

UNE COLOCATION DANS LES UNITÉS DE LA POLICE ET DE LA GENDARMERIE

La collocation, aussi bien au niveau des commissariats de police et brigades de gendarmerie qu'à celui des directions générales, constitue le levier d'action principal d'UNPOL pour mettre en œuvre les 3 champs d'action : la protection des civils, l'appui opérationnel aux forces de sécurité intérieure et le renforcement de leurs capacités.

Il s'agit d'aider les partenaires policiers et gendarmes centrafricains à se montrer toujours plus professionnels dans l'exécution de leurs missions en affichant une attention particulière et de tous les instants au respect des droits de l'homme.

Du moment que le policier de proximité agit dans un cadre de relative autonomie et qu'il dispose d'un pouvoir d'appréciation, de décision et d'action plus large qu'un policier traditionnel, il doit être doté d'un statut bien défini et ses fonctions doivent

être revalorisées par rapport à celles d'un policier traditionnel.

Confortés par un tel statut, les policiers de proximité formeront une entité dotée sur le plan local d'une large autonomie et les postes de quartier et équipes locales deviendront de véritables « centres de responsabilités ».

En conséquence, la police de proximité connaîtra une nouvelle organisation du travail, par rapport à la police traditionnelle, en ce sens que les relations internes, permettront au policier de profiter à l'ensemble du système, et non seulement à ses chefs.

Le nombre d'interventions, de dénonciations, de procès-verbaux, d'amendes infligées n'est plus important. L'appréciation se fera ici sur une base qualitative, par la communauté et par les partenaires de la police de proximité.

La police de proximité ne peut véritablement fonctionner que si elle-même et ses unités sont dotées de moyens budgétaires suffisantes, pour être autonome pour tenir compte des spécificités des milieux dans lesquels elles sont déployés afin de pouvoir bien agir localement.

Ce numéro spécial vous permettra de découvrir l'ensemble des engagements de UNPOL aux côtés des FSI dans la mise en œuvre des volets spécifiques que la dernière résolution confie à cette composante importante de la MINUSCA.

Bonne lecture

Adoption de la politique ministérielle de police de proximité

Depuis l'an 2020, le Gouvernement Centrafricain, a élaboré avec l'appui de la MINUSCA et du Programme des Nations Unies pour le développement, PNUD, une Politique Ministérielle de Police de Proximité, Modèle Centrafricain (PMPP-MC).

Par l'UNPOL

Cette démarche s'inscrit dans l'optique de faire reconnaître à tous les acteurs du secteur de la sécurité le bien-fondé de l'approche Police de Proximité et de les amener à s'en approprier.

Cette politique constitue également un guide pour tous les acteurs du secteur de la sécurité afin qu'ils puissent prendre leurs décisions, orienter leurs opérations et contrôler les résultats à partir d'une philosophie et un cadre de référence commun. L'adoption de cette politique a nécessité la réalisation d'un ensemble d'activités entrant dans le cadre de son appropriation et sa mise en œuvre par les acteurs concernés.

C'est ainsi que deux ateliers d'élaboration du matériel de formation se sont tenus du 11 au 14 Février 2020 et du 02 au 06 Mars 2020 avant que la Composante police de la MINUSCA et le PNUD accompagnent le Gouvernement Centrafricain dans la formation des personnels des Forces de Sécurité intérieure (FSI) sur les principes de la Police de Proximité et sa mise en œuvre selon le modèle centrafricain.

L'objectif poursuivi par la série d'activités de formation (Une formation des formateurs pour l'appropriation des mallettes de formation en Police de Proximité et dix sessions de formation au profit des FSI opérant à Bangui, Bouar, Berberati, Bambari, Bangassou et Sibut) est non seulement de vulgariser le concept du Modèle Centrafricain de la Police de proximité, en inculquant aux personnels des Forces de sécurité intérieure les principes de base de cette approche et son opérationnalisation concrète sur le terrain mais aussi rapprocher davantage les FSI des citoyens centrafricains et de les impliquer dans leur propre sécurisation.

Aujourd'hui, les agents disposent de textes, de dispositions réglementaires qui orientent et renforceront la mise en œuvre de cette police de proximité. On peut donc croire que la police de proximité ne restera pas au stade théorique. Petit à petit, ce concept est en train de se construire et de gagner sa place dans le processus de sécurisation de la Centrafrique.

Vers une appropriation nationale de la police de proximité

La composante Police de la MINUSCA en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), a organisé du 12 au 23 juillet 2021, un atelier de formation à l'intention de 20 acteurs, issus de toutes les composantes du secteur de la sécurité centrafricaine afin de les outiller dans la transmission de la nouvelle politique de « Police de proximité » dans les différents services de sécurité à travers le pays.

Par UNPOL Agba Mazalo

L'objectif poursuivi par cette formation est de vulgariser le concept du Modèle centrafricain de la Police de proximité, en inculquant aux personnels des Forces de sécurité in-

terieur les principes de base de cette approche et son opérationnalisation concrète sur le terrain. En effet, dans le but de conduire convenablement la Réforme du secteur de la sécurité (RSS), les autorités centrafricaines se sont dotées, d'une

stratégie nationale dont l'objectif principal est de satisfaire et répondre aux aspirations profondes des populations pour la paix, la sécurité et la bonne gouvernance. L'un des principes directeurs de cette stratégie est la « conception humaine et humaniste



■ Au cours d'un atelier organisé, du 12 au 23 juillet 2021, à Bangui par la police de la MINUSCA en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), ils ont pu s'approprier les bases de cette nouvelle approche.

de la sécurité », afin de prévenir les conflits et de réhabiliter le tissu social centrafricain. Ce document de référence prône explicitement la mise en place d'une « Police de Proximité » au niveau des services de sécurité afin de satisfaire à ce principe.

« La Police de Proximité est la nouvelle doctrine de la sécurité publique adoptée par le Ministère chargé de la sécurité, en juin 2019. Cette nouvelle politique prône une approche de la sécurité orientée vers la résolution des problèmes de la population, avec

implication effective de celle-ci, en vue de promouvoir une paix durable et la cohésion sociale. En effet, aucune sécurité véritable n'est possible sans la participation active des bénéficiaires à la détermination des problèmes de sécurité et à l'élaboration des stratégies pour leur résolution », a indiqué le Coordonnateur en charge des formations à la Police de la MINUSCA, Windongoudi Hamadou Guigma.

Au nom des participants, le Capitaine Claudia Douath, s'est réjoui d'une telle initiative. « Nous souhaiterions

que cette formation s'étende aux leaders communautaires (...) », a-t-elle par ailleurs plaidé.

Il est à noter que dans la continuité de la vulgarisation du concept du Modèle centrafricain de la Police de proximité, une dizaine de formations ont eu lieu dans six villes à travers la République centrafricaine, d'août à décembre 2021.

POLICE DE PROXIMITÉ LA PRIORITÉ DE UNPOL, ACCOMPAGNER LES FSI DANS LA SÉCURISATION DES POPULATIONS

La police de proximité ou police communautaire est à la fois un concept et une stratégie organisationnelle selon lesquels les forces de police et les communautés œuvrent de concert pour résoudre les problèmes liés à la criminalité, aux perturbations de l'ordre et à la sécurité et pour améliorer la qualité de vie de tous les membres de la communauté considérée d'après une définition donnée par l'OSCE en 2008.

UNPOL

La crise qu'a traversé la Centrafrique a profondément entamé la crédibilité des Forces de sécurité intérieure (FSI) et les a éloignées des populations qu'elles sont censées protéger. Il est de plus en plus fréquent aujourd'hui de voir des citoyens régler leurs problèmes sécuritaires par eux-mêmes choisissant la voie de la vengeance au lieu de s'adresser à leurs forces de l'ordre. Le centrafricain a désormais peu confiance aux FSI, qui de leur côté n'ont pas toujours les moyens de faire face aux nombreuses sollicitations

Former les forces de sécurité intérieure pour une meilleure gestion des scènes de crime



30 policiers et gendarmes, membres des Unités spécialisées de la Police Judiciaire, ont suivi du 15 au 26 novembre 2021, une formation en gestion de scènes de crime à Bangui. La séance a été organisée par la composante Police de la MINUSCA (UNPol), en collaboration avec la Direction des services de police judiciaire de la République centrafricaine.

Par Capitaine Mazalo Agba, UNPOL/MINUSCA

C'est une action qui s'inscrit dans la droite ligne du mandat de la MINUSCA qui est le renforcement des capacités professionnelles et opérationnelles des Forces de sécurité Intérieure (FSI).

Une aubaine pour la Commissaire de police, Blandine Moussa-Kpassa, chef de service à la Police technique et scientifique (PTS). « Aujourd'hui j'ai eu la chance d'avoir cette formation avec les FSI qui vont travailler avec moi au service de police technique et scientifique » a-t-elle affirmé.

La Commissaire Moussa-Kpassa a demandé, en outre, que d'autres formations soient organisées pour compléter celle en cours. « Je souhaiterais qu'il y ait après cette formation, un suivi. C'est-à-dire d'autres formations pour leur montrer comment introduire les informations dans la base de données. Cela facilitera le travail et on aura un accès plus facile aux informations », a-t-elle plaidé.

Durant les 10 jours de formation, plusieurs modules en séances théoriques et pratiques ont été enseignés, notamment les techniques de prélèvement d'indices, les pratiques de développement d'empreintes, la photographie

signalétique, l'identification digitale, la dactyloscopie, la signalisation dactylo et le signalement descriptif.

À la fin de cette session, les participants ont été plus outillés en processus de signalisation et classification des fiches des personnes gardées à vue dans le cadre de la gestion des scènes de crime.



Renforcer les capacités opérationnelles de la police de proximité de Bouar

Dans le cadre de la restructuration de l'Etat de droit et de la réforme des secteurs de la justice et de la sécurité en République centrafricaine, le bureau de la MINUSCA à Bouar (ouest de la RCA), avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), a organisé, du 22 au 26 novembre 2021, une formation au profit des Forces de sécurité intérieure de la localité sur le thème, « la Police de proximité Modèle centrafricain ». Une séance qui a regroupé 30 participants dont 15 gendarmes et 15 policiers.

Par Dramane Darave

C'est une formation qui vise, d'une part à renforcer les compétences des agents chargés de la sécurité et d'autre part à dynamiser la coopération entre la composante Police de la MINUSCA (UNPol) et les Forces de sécurité intérieure. Au centre de cette séance la question de la Covid-19, les droits de l'homme, le Genre, la police de proximité, le rapprochement avec la population et la résolution des conflits, entre autres.

Selon Wadjaelo Manuella, agent de police et participante à l'atelier : « depuis notre sortie de l'école de formation de police, nous n'avons jamais pris part à une telle session de renforcement de capacité. Ce que j'ai le plus apprécié dans cette formation est

le fait que la notion de police de proximité nous implique et nous concerne tous, populations et agents des Forces de sécurité intérieure compris. C'est sur cette base que nous allons nous améliorer dans l'exercice de notre fonction auprès de la communauté ».

Pour le Commissaire de police Dossou Pacôme Anato, commandant du Secteur ouest de UNPol : « cette formation répond à l'impérieux devoir d'adopter une nouvelle approche en impliquant les populations dans la gestion de leur sécurité afin d'aider les partenaires des Forces de sécurité intérieure à mieux les protéger. »

Rappelons que le projet d'appui à la restructuration de l'Etat de droit et à la réforme des secteurs de la justice et de la sécurité en République centrafr-

ricaine répond à un besoin exprimé par le gouvernement centrafricain afin de créer les conditions nécessaires au développement économique et humain par la restauration de la sécurité et de la paix.

Renforcement des capacités en maintien et rétablissement de l'ordre public pour la gendarmerie

Une trentaine de gendarmes centrafricains ont suivi une formation en maintien et rétablissement de l'ordre public du 15 au 19 novembre 2021. Organisée par la Police de la MINUSCA UNpol, cette formation a été clôturée par un exercice de rétablissement de l'ordre publique.

Par Cynthia Nasangwe



Cette formation avait pour objectif de recycler les connaissances du personnel de la gendarmerie sur le maintien et rétablissement de l'ordre public (MROP) comme l'a expliqué le capitaine Lapo-kom Joly Grand-Dieu, commandant du deuxième escadron de la légion de la gendarmerie mobile des FSI. « L'objectif de cette formation était le recyclage de notre personnel sur le maintien et rétablissement de l'ordre public. Notre personnel avait des déjà des notions en la matière mais elles

ont été mises au placard à cause du manque du matériel adéquat et le manque d'entraînement » a déclaré le capitaine Lapo-kom Joly Grand-Dieu.

Cette formation a été organisée dans la droite ligne du mandat de la MINUSCA qui est le renforcement des capacités professionnelles et opérationnelles des Forces de sécurité Intérieure (FSI) comme l'a indiqué l'Officier de Police Légba Abouewoudja, formateur UNPOL. « Conformément aux tâches confiées à la Composante

Police, nous renforçons les capacités de nos homologues FSI. La semaine passée c'était la formation en gestes et techniques professionnelles d'intervention (GTPI) et cette semaine nous avons entamé celle en maintien et rétablissement de l'ordre public. Durant la semaine, nous leur avons appris en théorie et en pratique la mise en place des dispositifs d'interdiction comme les barrages d'arrêts, les opérations de dégagement des foules, la réduction des barricades et autres », a déclaré l'Officier de Police Légba Abouewoudja.



Le chef de la police de la MINUSCA, en mission d'évaluation à Berberati

Le chef de la composante Police de la MINUSCA (UNPol), le Commissaire de Police Christophe Bizimungu, a effectué une visite de terrain à Berberati, chef-lieu de la préfecture de la Mambere-Kadei, le 02 décembre 2021. Cette visite de terrain avait pour objectif de se rendre compte des conditions de travail de la nouvelle Unité sénégalaise de Police constituée et d'évaluer les défis auxquels elle fait face.

Par Honorine NIARE YAO Guehi

Le Commissaire de Police Christophe Bizimungu a successivement visité la base de la MINUSCA et la caserne de la nouvelle Unité sénégalaise de Police constituée pour s'assurer des installations.

Une visite utile selon le commissaire qui s'est réjoui de la présence effective des éléments de cette unité sur le terrain quelques semaines après leur prise de fonction « Mes impressions sont très bonnes d'abord du fait que j'ai trouvé une grande intégration ici à Berberati entre la composante civile et la police. J'ai vu qu'ils travaillent bien avec une bonne organisation surtout au niveau du bureau des UNPOL. C'est pourquoi je vais les encourager et leur montrer que les collègues du précédent contingent ont bien travaillé et ils doivent également continuer dans ce sens » a dé-

claré le Commissaire de Police Christophe Bizimungu.

Le chef du bureau de la MINUSCA, Claude Demba Kalonji a, quant à lui, salué non seulement la visite de terrain du Commissaire de Police Christophe Bizimungu mais également le relais des policiers des Nations Unies au service de la population au bureau de Berberati « C'est vraiment une chance pour nous d'accueillir le commissaire. Il est au courant des réalités du terrain. Et ce n'est pas tous les jours que les chefs descendent sur

le terrain pour se rendre compte des réalités et encourager ceux qui justement travaillent au quotidien avec la population. Et nous sommes convaincus que le message de soutien et d'encouragement qu'il a lancé à la nouvelle unité de police constituée va porter ses fruits » s'est réjoui le chef du bureau de la MINUSCA.

Des patrouilles régulières et quotidiennes pour la protection des civils sont effectuées à Berberati et dans ses environs par l'Unité sénégalaise de Police constituée de la MINUSCA.



MINUSCA

Sécuriser les locaux des brigades motorisées de Bimbo et PK12

Les locaux des brigades motorisées de Bimbo et du PK12 sont désormais sécurisés, depuis le 23 novembre 2021, grâce à l'érection d'une clôture financée dans le cadre de l'appui de la Police de la MINUSCA aux Forces de sécurité intérieure. Le projet d'un coût d'environ 31 millions de francs CFA a également permis de construire des chambres de sûreté et des forages d'eau potable pour l'amélioration des conditions de travail des agents.

Par UNPol Rouafi Fati



■ Cérémonie de remise de projets financés dans le cadre de l'appui de la Police de la MINUSCA aux Forces de sécurité intérieure composés des chambres de sûreté et des forages d'eau potable pour l'amélioration des conditions de travail des agents.

La cérémonie de la remise officielle de ces réalisations a été présidée par le coordonnateur par intérim du volet Police de la Réforme du secteur de la sécurité, Mamadou Ouadji KEITA, et a connu la participation du représentant du Directeur général de la gendarmerie nationale, le Lieutenant-colonel MOSSABA Arnaud.

Dans son mot introductif, Mamadou Ouadji KEITA a rappelé que cette action s'inscrit dans le cadre de l'appui de la composante police de la MINUSCA aux Forces de Sécurité intérieure (FSI) pour l'amélioration de leurs conditions de travail et contribue directement à l'atteinte



■ Vue des officiels lors de la cérémonie



■ Photo de famille UNPOL/FSI à l'issue de la cérémonie

des objectifs stratégiques du Plan de Renforcement des capacités et de développement des FSI « La MINUSCA reste toujours disponible à accompagner la République centrafr-

icaine dans le cadre de la restauration de l'autorité de l'Etat, du retour de la paix, de la sécurité et de la réconciliation, mais aussi pour une meilleure protection et le respect des droits hu-

ains » a-t-il ajouté.

Le Lieutenant-colonel MOSSABA Arnaud, a quant à lui, remercié la MINUSCA pour ses efforts d'accompagnement aux FSI tout en saluant les efforts consentis pour le retour de la paix dans le pays, longtemps fragilisé par les conflits armés « Notre pays a fait face à une crise multidimensionnelle qui a fragilisé l'ensemble des institutions de la République et en particulier les Forces de défense et de sécurité. Je me réjouis des soutiens inconditionnels et multiformes de la MINUSCA à travers sa composante Police en faveur des Forces de sécurité intérieure » a-t-il précisé.

Le projet, vient compléter d'autres déjà réalisés par la Police de la MINUSCA, notamment la réhabilitation de bâtiments et l'acquisition de matériel roulant, informatique, de mobiliers et de fournitures de bureaux. Ce projet a aussi contribué à l'installation d'un système d'électrification par panneaux solaires des locaux, des deux Brigades.

LE SAVIEZ VOUS

A Bangui et ses environs, la Police de la MINUSCA est désormais présente dans huit commissariats de police et trois brigades de gendarmerie, ainsi que dans trois unités spécialisées du commissariat spécial de l'aéroport, du port et de l'unité motorisée pour un effectif de 80 IPO sans oublier une vingtaine de policiers de la MINUSCA (IPO) en colocation dans les unités spécialisées notamment à la Section de recherche et d'investigation (SRI), Direction des services de police judiciaire (DSPJ), Court Pénal Spécial (CPS) et Unité mixte d'intervention rapide et de répression des violences sexuelles faites aux femmes et aux enfants (UMIRR).

En régions également, certaines villes ont pu voir leurs services de police et/ou de gendarmerie ouverts. La police de l'ONU y est donc déployée en colocation pour apporter un appui rapproché et adapté au contexte de chaque unité.

Actuellement 193 policiers de la MINUSCA sont déployés hors de Bangui, à raison de 83 dans le secteur Ouest, 50 dans le secteur Centre et 60 dans le secteur Est.

L'un des objectifs clé la colocation est de se rapprocher davantage des populations pour une meilleure prise en compte de leurs besoins sécuritaires.



■ Séance de discussion entre les UNPOL et la population du 3e arrondissement de Bangui

Falvogui Maimouna,

Officier de Police, Chef d'équipe UNPOL de ce commissariat,
3^e arrondissement de Bangui (PK5)

Le mandat de la composante police de la Minusca comprend trois grands volets : l'appui opérationnel aux Forces de sécurité intérieure, le renforcement de leurs capacités et la protection des civils. Cela se fait à travers la colocation avec les Force de sécurité intérieure (FSI). L'un des objectifs clé de la colocation est de se rapprocher davantage des populations pour une meilleure prise en compte de leurs besoins sécuritaires. A cet effet, nous nous sommes approchés de ceux qui mettent en œuvre cette colocation Au 3^e et 7^e arrondissement de Bangui, à Bouar et à Bossangoa, pour en savoir plus.



Dans le cadre de la restauration de l'autorité de l'Etat, la police de la MINUSCA (UNPOL) et les forces de sécurité intérieure (FSI) oeuvrent de façon quotidienne pour le retour de la paix et le vivre ensemble dans la ville de Bangassou, dans le Sud-Est du pays.

Parlez-nous de vos activités

Comme activités au commissariat du 3^e arrondissement, nous faisons la Police de proximité, les patrouilles pédestres et motorisées, des rencontres d'échanges avec les autorités locales, les chefs des quartiers, les leaders religieux, la jeunesse, les associations des femmes et les ONG. Nous participons aux activités communautaires, nous sensibilisons et échangeons avec la population sur les questions sécuritaires etc...

Quel est l'impact de votre travail dans le milieu ?

Les activités menées par l'équipe UNPOL-PROX-PK5 ont fait progressivement améliorer la situation sécuritaire dans le 3^e arrondissement plus précisément au pk5. Cette amélioration a aussi permis l'installation progressive de l'autorité de l'état (présence des FSI), la prise de conscience des uns et des autres, l'installation de la confiance des populations aux forces de sécurité intérieure, la cessation des hostilités entre les populations, le retour progressif des dé-

placés ayant fui les violences, mais aussi la réouverture de certains services comme les Banques, pharmacie, l'installation d'un bureau de l'ENERCA, et surtout la libre circulations des personnes et de leur bien.

Sortez-vous seuls ou avec les FSI ? Quels sont les quartiers que vous visitez lors de vos patrouilles ?

Lors de nos patrouilles, nous sortons quelques fois avec le commissaire en charge du commissariat du 3^e arrondissement en personne le commissaire de police FOTOR-André et nous visitons tous les quartiers du 3^e arrondissement.

De quoi parlez-vous avec la population ?

Nous leur parlons de la paix, la réconciliation, le pardon, la cohésion sociale, le vivre ensemble, le mandat de la MINUSCA, la sensibilisation sur les VBG et VSGB, des mariages forcés ou précoces, l'envoi des filles et garçons à l'école ou l'apprentissage d'un métier, la promotion pour la participation des femmes aux activi-

ités politiques et leur implication au processus de la paix, l'implication des jeunes dans le processus de la paix, la sensibilisation sur la COVID-19.

Rencontrez-vous des difficultés dans le travail ?

La majorité de la population collabore bien avec l'équipe. Des problèmes, nous en rencontrons : difficultés pour approcher certaines couches de la population et même certains chefs de quartiers, le manque d'esprit d'ouverture de certaines personnes à l'égard du personnel UNPOL sur le terrain, le refus catégorique de dialogue, de l'hostilité à l'égard des UNPOLs dans l'exercice de leur devoir.

Avez-vous des contacts réguliers avec les autorités locales ?

L'équipe UNPOL-PROX-PK5 a un contact régulier avec les autorités locales du 3^e arrondissement, notamment le Maire, son adjoint et les conseillers. Ils nous soutiennent totalement.

André Fotor,

Commissaire de police en charge du Commissariat du 3^e arrondissement



Patrouille mixte UNPOL/FSI dans la ville de Bangui

« Nous vous disons que le travail que fait l'UNPOL dans mon unité, comme dans ma zone est vraiment remarquable, car pour dire que tous les jours du lundi à lundi, même les jours fériés, de 08 heures à 16h-17heures, nous sommes toujours ensemble, après nos désignations de service, en ce qui concerne les patrouilles pédestres, la visite des sites, les différentes

réunions, l'invitation des autorités locales, nous sommes toujours ensemble. C'est UNPOL qui me rappelle les principales orientations de la journée.

Depuis le poste de police, il partage leur savoir-faire avec surtout les jeunes FSI qui ont besoin franchement d'un encadrement des anciens et des gradés.

Nous confirmons que la cohabitation réelle est bonne, car les messages passent bien.

Faire autrement pour un meilleur résultat, je ne sais pas trop, mais ils sont en train de donner ce qu'ils ont, comme à chaque préoccupation des FSI, ils répondent favorablement, je ne sais quoi à leur demander de plus », a déclaré le commissaire.

Mme Marie-Joseph FITTA-KONA,

Première conseillère du Maire



Patrouille de nuit des UNPOL dans le 3^e arrondissement de Bangui

« Les UNPOLs qui exercent dans notre localité, effectuent un travail exceptionnel, ils sont en contact direct avec nous et répondent promptement à toutes nos sollicitations. Ils assistent à toutes les consultations et réunions auxquelles ils sont invités, donnent leurs avis et proposent

des solutions quand une situation se présente. Ils sont de très bons collaborateurs, et exécutent pleinement leur travail donnant toujours le meilleur d'eux-mêmes. Ils nous visitent tout le temps et gardent le contact permanent avec nous. »

Pensez-vous qu'ils peuvent faire autrement pour un meilleur résultat ?

Ils ont toujours donné le meilleur d'eux-mêmes et nous voulons qu'ils continuent sur cette lancée. Ils n'ont jamais failli à leur mission, ils sont à encourager. Ils doivent persévérer dans leur mission,

Remarquez-vous un résultat positif de leur présence dans le milieu ?

Leur présence dans le milieu a beaucoup contribué à l'installation de l'autorité de l'Etat, au retour de la paix dans la zone, au retour des déplacés qui ont fui à cause de l'insécurité, à la reprise des activités dans les commissariats.

Assande Marie Helene,

Cheffe d'équipe UNPOL de la Colocation du 7^e arrondissement



■ Les patrouilles conjointes Minusca/FSI le 31 décembre 2019, dans les quartiers de Ouango - Kassai dans le 7^e arrondissement

Parlez-nous de vos activités ici au commissariat du 7^e arrondissement ?

Les missions premières de l'équipe en colocation au commissariat de police du 7^e arrondissement, c'est d'accompagner la police locale dans la restauration de l'Etat de droit, de la protection des civils et la consolidation de la paix ; aider à la restauration de l'autorité de la police locale et renforcer la présence policière au sein de la société en vue de garantir la sécurité des populations et en fin faire la promotion du genre et lutter contre les violences basées sur le genre.

Par ailleurs, nos activités au sein du commissariat et aux côtés des FSI sont basées sur les entretiens hebdomadaires avec le chef de l'unité sur la bonne gestion du service en relevant les failles comme les dépassements des délais des personnes gardées à vue, le respect des droits des gardés à vue, l'état des geôles et la mauvaise utilisation et gestion des registres.

Chaque jour compte tenue de l'emploi du temps chargé des FSI, la journée, nous avons obtenu avec l'accord du commissaire dudit commissariat de faire les suivi, mentorat et conseils les après-midis de 15h à 16h, quelques thèmes dispensés par UNPOL portent sur la rédaction d'un rapport, les missions de l'officier de police judiciaire, le respect des droits de l'homme, les violences sexuelles, le viol, les missions des casques bleus, le mandat de la MINUSCA, les renseignements

généraux, la police de proximité, l'éthique et la déontologie policière, le rôle du chef de poste, les infractions et les éléments constitutifs...

Dans le volet des activités opérationnelles nous faisons des patrouilles pédestres et motorisées conjointement avec les FSI dans le but de vulgariser la police de proximité, marquer la présence constante de la MINUSCA auprès de la population pour leur protection et protéger leurs biens et aussi dénicher les grandes zones criminogènes, dénicher les macro-trafiquants et aussi rechercher des informations.

Dans le volet des Activités de police communautaire nous faisons la sécurisation des lieux de cultes : Les vendredis et Dimanches, conjointement avec les FSI et rendons visite aux leaders religieux et nous leur demandons d'être nos interlocuteurs auprès des fidèles en les sensibilisant sur le vivre ensemble, la cohésion sociale, le pardon mutuel pour une Centrafrique unie gage d'une paix durable.

Aussi, les conseillons lors des différentes prières ou rassemblement d'exiger que les fidèles respectent les mesures barrières contre le COVID-19 à savoir le port du masque, le respect de la distanciation et le lavage des mains et aussi la vaccination du vaccin du COVID-19.

Seules ou en compagnie des FSI, nous faisons des sensibilisations sur l'importance de la police de proximité, l'utilisation et la vulgarisation du numéro 1325 pour dénoncer tous vi-

ols sur mineur, toute violence basée sur le genre et tous faits suspects dans leur entourage, les clauses du mandat de la MINUSCA avec le gouvernement centrafricain.

Quel est l'impact de votre travail dans le milieu ?

Notre travail a un très bon impact dans le milieu des FSI dans la mesure où ils apprécient les thèmes de suivi, mentorat et conseil que nous leurs dispensons et l'ambiance est au bon fixe.

Nous visitons lors de nos patrouilles pédestres et motorisées, les quartiers comme : ngaragba, patta, kami, tchimoto, sao, kodjo, ouango 1, taoka gbangouma, yongoro, kassai et ndress 1 pour ne citer que ceux-ci.

Nous sensibilisons la population à ces occasions sur divers thèmes liés à la sécurité, le vivre ensemble, la cohésion sociale, le pardon et l'amour du prochain. Sans oublier la lutte contre la Covid-19.

Rencontrez-vous des difficultés dans votre travail ?

Oui très souvent nous sommes rejetés par les jeunes récalcitrants et nous essayons des injures, mais au niveau du 7^e arrondissement nous tissons de bonnes relations avec la majorité de la population. Aussi, nous sommes en contacts réguliers avec les leaders des quartiers, le président des jeunes, les associations des femmes, les leaders religieux, le maire et l'honorable député de la commune qui nous soutiennent dans nos activités.

Le commissaire du 7^e arrondissement Joel Bambou se réjouit de la collaboration entre son unité et les policiers de la MINUSCA

« J'apprécie le travail de UNPOL au sein de mon unité et surtout cette ambiance de fraternité et de complicité qui existe entre mes éléments et les IPO de la MINUSCA. Les sensibilisations conjointes avec les FSI sur la police de proximité ont fait naître une confiance entre la population et les FSI. La police n'est plus une poubelle mais l'assurance et la sécurité. Par ailleurs, je souhaiterais qu'au cours des séances de monitoring mentorat et conseils, l'accent soit beaucoup mis sur la rédaction des différents types de rapports et de compte rendu » a indiqué le commissaire du 7^e arrondissement.

Pour le maire du 7^e arrondissement de Bangui, monsieur Joseph TAGBALET, la présence des policiers de la MINUSCA aux côtés des FSI est salvatrice car elle a contribué à diminuer la criminalité dans son arrondissement « Personnellement, je suis content du travail positif de UNPOL dans les différents quartiers surtout leur présence constante qui rassure la population sur sa sécurité, aussi la diminution du taux de criminalité due aux patrouilles de dissuasions, la réduction des violences basées sur le genre car les différentes sensibilisations ont permis aux femmes de savoir ou s'orienter en cas de violence. La majorité de la population s'est faite vaccinée contre le COVID-19 » a déclaré le maire.

Pour la Ville de Bouar nous nous sommes entretenus avec l'agent de police Sophie NGOM, Chef par intérim du Poste UNPOL de Bouar



■ L'exemple de la colocation entre UNPOL et FSI dans la ville de Bouar offre une assistance technique et professionnelle aux Forces de sécurité intérieures (FSI) Image d'archives.

Parlez-nous de vos activités dans les commissariats et les brigades aux côtés des FSI ?

Auprès des FSI au commissariat et à la brigade, nous faisons ce qu'on

appelle le suivi, mentorat et conseil. C'est-à-dire nous renforçons les capacités de nos partenaires sur la prise des auditions, la rédaction des PV, l'accueil des usagers sans discrimi-

nation de genre, le respect des Droits de l'Homme, le respect des droits des personnes gardées à vue.

Nous renforçons également leur connaissance sur les méthodes et



■ Patrouille mixte dans la ville de Bouar, pour assurer la sécurisation générale de la ville, le maintien de l'ordre et surtout la protection des civiles, en particulier les plus vulnérables.

procédés à observer pendant les patrouilles motorisée ou pédestre, les méthodes de recueil des informations, les procédés du traitement d'une information, la qualification des infractions pénales.

Nous les conseillons également sur le respect des délais de garde à vue, le souci d'informer le Procureur de la République sur toutes les affaires qui arrivent dans les unités et de rendre compte à leur chef hiérarchique, sans oublier la tenue des différents registres et autre documentation, la bonne tenue des archives, l'éthique et la déontologie, la nécessité absolue et l'importance d'avoir une bonne approche avec les populations.

Nous conseillons également d'éviter la corruption dans toutes ces formes, de traiter les usagers avec équité, d'avoir un bon comportement et une bonne attitude vis-à-vis des populations. Les méfaits de la corruption.

Quel est l'impact de votre travail dans le milieu ?

Le travail abattu au quotidien par les UNPOL au profit des FSI pendant la collocation dans les commissariats de Police et brigades de gendarmerie a eu un impact considérable sur les FSI sur le plan professionnel ou on constate un changement qualitatif sur : l'exécution du service notamment

la prise des auditions et l'établissement des procès-verbaux, la tenue des différents registres. Leur manière d'approche avec les populations, leur manière d'accueillir les usagers, le respect des droits des personnes gardées à vue, le respect des Droits de l'Homme.

Quels sont les quartiers que vous visitez lors de vos patrouilles ?

Camp-Leclerc, Centre-ville, Lokoti, Camp-fonctionnaire, Mairie II, Pk0, Camp-poste, Lavage, Tropicana, Martino, Cotonaf, Cote-45, Gombou I et II, Golo, Haoussa, Saint Joseph, Mamadou-Sara, et Zo-kwe-zo, Gogo, Lokotti, Hermane-brousse, Bossangoa, Wantiguira.

Sortez-vous seuls ou avec les FSI ? De quoi parlez-vous avec la population ?

Les UNPOL effectuent les patrouilles généralement avec les FSI. Lors des visites communautaires que nous effectuons dans les quartiers à la rencontre des chefs de quartier et de la population nous échangeons sur la situation sécuritaire et sociale, les problèmes liés au genre (violences et exploitation sexuelle), la cohésion sociale, la nécessité absolue et l'importance de dénoncer les criminels et autres malfaiteurs qui écument les quartiers. Nous avons aussi des séances de sensibilisation au prof-

it des jeunes (sensibilisation de la jeunesse sur la consommation de la drogue et autres stupéfiants, les jeunes attirés par les groupes armés, la délinquance juvénile, leur apport dans la restauration et la relève économique de l'Etat), des associations des femmes (sensibilisation sur les violences basées sur le genre et les activités génératrices de revenus) et des associations des taxi-motos entre autres (sensibilisation sur le respect du code de la route).

Rencontrez-vous des difficultés dans votre travail ?

Nous rencontrons quelques difficultés liées surtout à la réticence des FSI par rapport à leur collaboration et aux partages des informations. Nous pouvons dire que la population collabore avec les UNPOL/FSI pendant les patrouilles même si le plus souvent elle craint de fournir les renseignements par peur de représailles.

Avez-vous des contacts réguliers avec les autorités locales ?

Nous avons des contacts réguliers avec les autorités locales et les notables de certaines localités à Bouar et dans les autres sous-préfectures. Ces autorités locales nous soutiennent par moment, car la collaboration est souvent difficile surtout dans le partage des informations en temps réel.

D'après le Lieutenant-Colonel Doumbangolna Omer, Adjoint au Commissaire de Police de Bouar, la collaboration entre la police de la MINUSCA et la police locale est excellente, il demande plus de soutien de la part de UNPOL pour son commissariat. « J'ai une appréciation favorable du travail abattu par UNPOL au niveau du Commissariat de Police de Bouar. Les différentes formations et autres conseils des UNPOL ont permis d'améliorer notre manière de travailler et de servir la population

Depuis l'attaque de la ville de Bouar, le commissariat de police a été partiellement saccagé et jusqu'à présent les portes n'ont plus de serrures. Nous faisons face à des lenteurs dans les procédures judiciaires, liées au manque de matériel informatique et de bureautique. Nous sollicitons la MINUSCA pour nous soutenir en ce sens ».

Sous-Préfet de Bouar Niende Jean Norbert a par ailleurs apprécié la présence et la collaboration de UNPOL et les FSI

« La présence des UNPOL, à travers les patrouilles de visibilité, rassure et sécurise les populations. Cette quiétude permet aux populations de vaquer à leurs occupations quotidiennes. Je suis personnellement très content du travail et des efforts fournis par les UNPOL.

Je demande néanmoins aux UNPOL, d'être plus proche des populations en accentuant les patrouilles de sécurisations dans la ville de Bouar et ses environs pour le bien-être des populations. On est très content de vous. La MINUSCA fait du bon travail dans la Centrafrique en général et dans la préfecture de la NANA-MAMBERE en particulier » a déclaré le sous-préfet.

Et d'ajouter « Votre présence transforme positivement les populations, les communautés dans leur façon de vivre et prônent véritablement le vivre ensemble. Je vous traduis toute notre reconnaissance pour le travail que vous faites sur le terrain. Très sincèrement la population est satisfaite. »

ECHOS DE LA POLICE
La Newsletter de la Police de la MINUSCA Numéro 32 / OCT - NOV 2021

**5E CONFÉRENCE UNPOL MINUSCA :
QUE RETENIR ?**

https://twitter.com.UNPOL_CAR
https://twitter.com.UN_CAR
<https://facebook.com.Minusca.unmissions>
<https://www.flickr.com/photos/unminusca/>

**RETROUVEZ LE
BULLETIN
D'INFORMATIONS
ECHOS DE LA
POLICE DE LA
MINUSCA SUR**

<https://minusca.unmissions.org/police>



SUIVEZ LES ACTIVITÉS CIVILES
ET MILITAIRES DE LA MINUSCA SUR :

<https://minusca.unmissions.org/>

Façonnons notre avenir ensemble



MINUSCA